

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 39 (1951)

**Heft:** 792

  

**Artikel:** Union des femmes (Genève)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-267533>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A GENÈVE

**BOUVIER**  
le bon papetier de la Croix-d'Or  
le spécialiste du style  
Téléphone 5.10.58

**Charles Golay**  
8, rue Berthelier  
GENÈVE - Téléphone 2.13.23  
Penduliers  
Réparations soignées de pendules

**Le Mouvement Féministe**  
est en vente à Genève à  
la librairie Payot, au Molard,  
et à la librairie Jullien,  
au Bourg-de-Four.

### Union des Femmes (Genève)

Au dernier thé mensuel de l'Union des femmes, le 8 novembre, Mme Pedersen (nous nous excusons d'une erreur d'orthographe dans l'annonce de notre numéro du 3 novembre) a parlé, devant une nombreuse assistance d'un voyage en Suède, surtout dans le sud du pays et dans les îles. Grâce à une série de projections, un nombreux auditoire put suivre l'évocation de ce beau et sympathique royaume.

\* \* \*

Pour l'un de ses mardis, à dix-huit heures, l'Union des femmes avait demandé à Mlle Francoz, chef de colonne motorisée, de venir parler du service volontaire féminin dans l'armée.

Après un bref historique sur l'œuvre accomplie par les membres des services complémentaires pendant la dernière guerre, où elle rappela que grâce à celles qui avaient bien voulu servir de conductrices, qui avaient bien voulu s'occuper de cuisine, de soins aux malades, de repérage d'avion, etc., trois millions et demi de jours de mobilisation avaient été épargnés à des hommes qui purent être rendus à leur famille et se consacrer à leur profession. Nous avons donc une dette de reconnaissance envers ces dévouées volontaires.

Depuis 1948, les services ont été réorganisés. Les engagements restent volontaires, on peut les contracter de 20 à 40 ans, on est régulièrement libéré à 60 ans, mais on peut y renoncer en cas de mariage, de maternité, de maladie.

Sitôt inscrite, la volontaire reçoit son livret militaire avec son incorporation : dans la signalisation, les repérages contre avion, l'assistance, les magasins d'habillement ou de ravitaillement, les colonnes sanitaires, les services chimiques ou vétérinaires. Elle est convoquée pour un cours d'instruction de vingt jours et chaque année, elle devra suivre un cours de répétition de dix jours. Elle recevra un uniforme avec un symbole indiquant son affectation. Les galons des supérieures marquent, non pas un grade (il n'y en a pas dans les services complémentaires masculins ou féminins) mais la fonction : un, deux ou trois galons désignent les chefs de groupes, les comptables, les intendants, le gros chevron désigne un chef de colonne.

Au point de vue des règlements, de la discipline, de la solde, les membres des services complémentaires sont assimilés à des soldats.

En fait, les détails donnés par Mlle Francoz ne dissimulent pas que les volontaires féminines de l'armée suisse restent malgré tout des subalternes ; nous savons que c'est un grief que bien des femmes font à cette organisation et peut-être cela nuit-il à son recrutement. Dans l'entretien qui a suivi l'exposé, nous avons demandé s'il y aurait là une possibilité de carrière pour des femmes qui voudraient devenir instructrices. On nous a répondu qu'une telle possibilité n'existait pas. Il est certain que si l'on veut développer ces services, une évolution sera nécessaire. Alors nous ne doutons pas que de nombreuses jeunes femmes et jeunes filles ne saisissent avec empressement cette occasion d'être utiles à leur concitoyens et concitoyennes et de collaborer à la défense du pays.

## Difficultés de la Rééducation des Jeunes filles

Mardi 6 novembre, deux élèves de l'École d'études sociales présentaient leurs travaux de diplôme. La première de ces jeunes filles : Mlle Stucki, avait choisi comme sujet de ses recherches : Enquêtes sur le sort de quarante élèves du « Loryheim », maison de rééducation pour jeunes filles. Les principaux motifs d'internement dans ce home, par ailleurs agréable et accueillant sont, comme l'a constaté Mlle Stucki : le vol, l'inconduite, l'indiscipline. La mauvaise atmosphère familiale, l'incapacité éducative des parents, leur moralité déficiente, sont également responsables de ce séjour forcé de deux ans dans un établissement de rééducation. Pour la plupart

Enquête sur le sort de quarante élèves du Loryheim. Travail de diplôme présenté par Mlle Stucki.

enfants illégitimes, le degré d'intelligence des élèves du « Loryheim » est au-dessous de la moyenne. Placées plus tard dans des familles, des hôpitaux, des homes, leur travail et leur conduite donnent rarement satisfaction. Peu d'entre ces jeunes filles sont capables de faire un apprentissage professionnel et celles qui se marient ne vivent pas en bons termes avec leur époux, tiennent mal leur ménage. La réintégration dans la vie sociale des anciennes pensionnaires des maisons d'éducation s'avère particulièrement difficile à cause des préjugés qui règnent encore dans le monde à cet égard. Il serait donc préférable de les préparer à leur futur rôle de mère et d'épouse. Vivement applaudi, l'intéressant exposé de Mlle Stucki est particulièrement utile pour mesurer l'efficacité de l'œuvre éducative.  
F.M.

### Assemblée générale de l'Association des femmes universitaires

L'Association suisse des Femmes universitaires a tenu à Zurich, les 11 et 12 novembre, son assemblée annuelle.

Le samedi soir, un bel auditoire enthousiaste écouta la captivante conférence de Mlle Præaux, dont nous parlons d'autre part. Une sympathique réception suivit, au Kongresshaus aussi.

Le dimanche matin se déroula la séance administrative sous la présidence de Mlle Anne-Marie Du Bois, Dr ès sciences, de Genève. Après les rapports du comité central, des finances, de la commission des Intérêts professionnels (Mlle Boehlen), de la commission des Intérêts féminins (Mme Jeanneret), de celle des Relations internationales (Mlle Keller), on procéda à l'élection de trois membres du comité central : Mlle Marguerite Steiger, Dr sc. tech. (Zurich), Mlle Denise Berthoud, Dr en droit (Neuchâtel), Mme Edith Rehsteiner-Rheiner, pharmacienne (St-Gall).

La prochaine assemblée est fixée, en 1952, à St-Gall.

A l'issue de la partie administrative, après une courte pause apéritive, Mme Ernst-Schwarzenbach, botaniste, professeur extraordinaire à l'université de Zurich, introduite par sa collègue, Mlle Zollikofer, a fait un exposé sur l'évolution, à la lumière de la théorie moderne de l'hérédité. Mme Ernst nous promena sur les divers chemins que l'évolution utilise pour faire varier une espèce.

Une centaine de convives, environ, assistèrent ensuite au dîner officiel, traditionnellement orné de quelques discours, par la présidente de l'association suffragiste, la présidente du Lyceum..., puis, au gré des préférences, on choisit tel ou tel projet de visite en ville, dans les musées, prévus par la section zurichoise. On se sépara après un thé d'adieu, au Buffet de la gare, remerciant les collègues zurichoises de leur réception hospitalière si parfaitement organisée.  
P. G.

### Association cantonale genevoise de gymnastique féminine

Tenue sous la présidence de Mme I. Chapuis, l'assemblée d'automne de l'A.C.G.G.F. fut honorée de la présence de Mme Bordier, représentante du Centre de liaison, de M. Charles Moret, du comité central de l'A.S.G.F., de MM. Stalder, Berner et Garbani, du Comité de l'A.C.G.G. et Ed. Magnenat, président de l'Union des sections de la Ville de Genève.

Les différents rapports, administratifs et techniques, firent l'objet de discussions et rappelèrent le succès obtenu par la Journée des pupilles du 10 juin et le travail utile fait par nos gymnastes féminines à l'occasion des Journées fédérales à Lausanne.

Une constatation heureuse est certainement l'augmentation régulière des effectifs tant des élèves des classes de pupilles que celles des actives.

Le programme de travail pour 1952 prévoit la participation des pupilles à la Ré-

### Problèmes de la circulation et Samaritains

Lors de la dernière séance du groupe des Sauveteurs de la Société des Samaritains de Genève, M. Marcelin, officier de police, entretint les membres sur le problème de la circulation à Genève.

Avec une verve tout amicale, le chef de la Brigade de la circulation fit part des difficultés qu'il rencontre, difficultés dues particulièrement à la configuration de notre cité. Mais, se hâta-t-il de dire, ce n'est pas un privilège que nous détenons, car toutes les villes de Suisse — et beaucoup de l'étranger — sont dans le même cas.

Le second point, c'est l'augmentation rapide du nombre des usagers de la route, des moyens de transport allant de la bicyclette au train routier, en passant par les véhicules hippomobiles.

Les moyens pour éviter l'embouteillage des rues sont divers et l'on tente de les appliquer au mieux pour donner satisfaction à chacun.

Les signaux lumineux fonctionnant avec régularité, les arrêts « Stop » sont parmi les moyens employés.

Quelques clichés suggestifs de sérieux accidents et un échange d'idées complètent cette causerie.

Nos Secouristes toujours prêts à intervenir, en ont retiré un excellent enseignement.

Les cours de premiers soins qui se poursuivent actuellement formeront de nouveaux Samaritains, et plus ils seront nombreux, plus nombreuses seront les possibilités d'interventions utiles et surtout précises en cas d'accidents de la circulation.

C'est là un des buts que poursuit la Société des Samaritains de Genève.

### Professeurs ordinaires et extraordinaires

Mlle Esther Bréguet, jusqu'ici chargée de cours de latin à l'université de Genève, a passé professeur extraordinaire. Un échelon de plus et elle deviendra professeur ordinaire.

Citons à cette occasion quelques propos plaisants tenus par un journaliste lausannois bien connue, Mlle Colette Muret qui joue sur ce mot « extraordinaire » qui a, à l'université — et pas seulement au Pays de Vaud — une signification traditionnelle bien spéciale :

« A l'université, une curieuse cérémonie, allongée de musique classique, fait passer quelques professeurs de l'état extraordinaire à l'état ordinaire. Disgrâce ? Pas du tout. Faveur insigne. Dans notre haute école en effet, la promotion à l'ordinaire des maîtres des extraordinaires constitue un ultime avancement qui comporte également une augmentation de traitement nullement négligeable. Les Vaudois sont ainsi. Dans leur horreur de tout ce qui sort de l'ordinaire, ils font de cet état une situation privilégiée où l'on se presse de rentrer... »

nion cantonale de jeunesse dont Versoix sera l'organisateur.

Une journée féminine romande, sans doute à Fribourg, donnera l'occasion à nos gymnastes de se retrouver sur un champ de fête.

Des films en couleur (Fête fédérale de Lausanne et Journée féminine cantonale) terminaient la séance.

## CANTON DE VAUD

**Epicierie Fine et Spécialités**  
Maison JACCARD-ARDIN VEVEY  
Produits diététiques  
Maison membre du Carrel des Maisons de Réforme Alimentaire  
Expéditions : Simplon 33 Téléphone 5.22.41

Chez **Mme Marleine**  
MODES - VEVEY  
vous trouverez le coiffant personnel

### Centre de liaison de sociétés féminines genevoises

Le vendredi 23 novembre, les présidentes des sociétés féminines genevoises avaient été conviées par le Dr Renée Girod à passer la soirée dans les salons de l'Union des femmes autour d'une tasse de thé.

La présidente du Centre de liaison profita de cette occasion pour informer ses hôtes des démarches accomplies par le comité, au cours de ces derniers mois. Mme Charles Gautier qui présida à la collecte du premier août annonça le fort beau résultat atteint dans notre canton. La vente d'insignes a rapporté 27 000 francs et si l'on y ajoute le produit de la vente des cartes et des timbres qui s'est poursuivie pendant plusieurs semaines, on atteint un total de 60 000 francs en faveur des mères nécessiteuses.

Enfin, Mlle Cartier, du Secrétariat féminin suisse, donna un aperçu du travail considérable qui s'accomplit dans ce centre de l'Alliance de sociétés féminines suisses. Ce travail en faveur des intérêts féminins suisses nécessite annuellement des sommes que l'on espère trouver, si les membres individuels de nos sociétés veulent bien renvoyer, remplis, les bulletins qui demandent de chacun, un versement de 50 centimes.

### Emissions radiophoniques

Mercredi 5 décembre à 18 h. 30 :

- Mme Harkness évoquera quelques souvenirs
- Mme Casgrain parlera de la situation de la femme au Canada

Vendredi 7 et 14 décembre à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

La femme dans la vie :

Samedis 8 et 15 décembre à 14 h. :

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme.

### Garnet de la Quinzaine

Vendredi 30 novembre

BERNE : A la Monnaie (Bellevue) — Débats publics au Groupe romand, entre deux équipes féminines sur l'utilité ou l'immutilité du droit de vote pour les Suissesses.

Lundi 3 décembre

NEUCHÂTEL : Auditoire de l'annexe des Terreaux, 20 h. 15 : La structure politique et sociale de différents pays : Les Etats-Unis, par M. Edmond Privat.

Judi 6 décembre

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont, 19 h. 15, Soirée d'Escalade réservée aux membres.

Vendredi 7 décembre

LA CHAUX-DE-FONDS : 8a, rue de la Loge, 20 h. 15, Suffrage féminin, 1. Rapport de l'assemblée des Présidentes, 2. Causerie de Mme Y. Wolf : « A travail égal, salaire égal ».

Samedi 8 décembre

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 15 h. 30, Thé mensuel — 16 h. 15, Reprise du spectacle de la soirée d'Escalade, billet fr. 2,50, thé non compris.

Mercredi 19 décembre

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 20 h. 30, Club de Rapprochement — Fête de Noël, Chants par Mme Nelly Grétilat, cantatrice. Toutes les amies et anciennes sont les bienvenues, prière d'apporter un petit cadeau à échanger.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

**LOUIS KUHNE & Cie**

**PORCELAINES & CRISTAUX**

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE

TÉLÉPHONE 4 03 62